



Le **Laboratoire OxyLab** vous propose un nouveau système pour consulter vos résultats d'examens, sans vous déplacer au laboratoire.



Pour cela, il vous suffit de créer une seule fois un **compte personnel** en vous connectant sur le site www.oxylab.fr et en cliquant sur la rubrique « **Vos Résultats** ». Vous accédez ainsi à la page **Mes Analyses** puis vous cliquez sur « **Créer votre compte personnel** ».

SEULS QUELQUES CLICS SUFFISENT POUR CREER VOTRE COMPTE* !

1. Saisissez votre adresse mail personnelle ainsi que le mot de passe de votre choix.

2. Un e-mail vous est alors adressé par le site « Mes Analyses ». Il contient un lien sécurisé sur lequel vous pouvez cliquer en toute confiance afin d'activer votre compte personnel.

3. Lors de la 1^{ère} consultation d'un de vos dossiers, et **uniquement à cette occasion**, il vous sera demandé de saisir :



Un identifiant fourni par le laboratoire :



- En haut à droite de ce document si vous avez été prélevé au laboratoire
- Par SMS si vous avez été prélevé à domicile

L'identifiant commence par 4 chiffres suivis de la lettre B puis de 10 chiffres (exemple 5192B7041520067)

Un mot de passe qui correspond à



vos date de naissance au format AAAAMMJJ.

Exemple : si vous êtes né le 2 Avril 1995, votre mot de passe est le 19950402

***ATTENTION** : un code de sécurité peut vous être demandé lorsque vous vous connectez à votre compte personnel. Ce code, lié à la session Internet et à l'appareil utilisé, vous est adressé par e-mail. Il est important de garder la page de connexion ouverte jusqu'à la réception du code par e-mail : si la session est fermée, le code ne sera plus valide et un nouveau code sera généré. A la saisie du code, cochez la case « Se souvenir de cet appareil ». Si vous utilisez le même navigateur depuis le même ordinateur, vous n'aurez plus besoin de code de sécurité pendant 2 mois. Si votre navigateur supprime les cookies, un code de sécurité sera nécessaire à chaque connexion.

✓ Accès / conservation de vos comptes-rendus de résultats pendant **deux ans**

Les



✓ Possibilité de réunir **plusieurs membres de votre famille** sur le même compte :

- Connectez-vous à votre compte et cliquez sur « Récupérer un compte-rendu »
- Saisissez l'identifiant et le mot de passe du membre de votre famille à associer (cf. ci-dessus) puis sélectionnez « Une nouvelle personne » et cliquez sur « Affecter »



Pensez à **compléter le coupon** en bas du document « Consultation des résultats d'examens par Internet » et à **le remettre à nos secrétaires** !